

# Réclamation collective

Pour traitement à l'ordre du jour de la réunion ordinaire CSE du **mardi 10 février 2026**.

## Contexte

Cet été, suite au départ de Céline Choussy (CMO), ses équipes ont été dispatché dans plusieurs CxO. 3 des 7 équipes, soit 40 personnes ont rejoint CSO (« chief sales officer») qui est devenu CRO («chief revenue officer»).

Le mois dernier, suite au départ de Caroline Comet Fraigneau, Octave Klabla a annoncé reprendre par intérim le poste de CRO en plus de ses fonctions de président directeur général («CEO» et «chairman»).

A date, Octave Klabla cumule ainsi des fonctions qui étaient l'an dernier réparties sur 4 personnes différentes. Nous soulignons cet effort de limiter la part des plus hauts salaires de l'entreprise, mais cela soulève de fortes inquiétudes.

Ce cumul important de responsabilités peut, en cas d'accident, de problème de santé ou d'indisponibilité imprévue, exposer l'entreprise à des risques significatifs en matière de gouvernance et de continuité de l'activité.

## Objet de la réclamation

Nous, signataires de cette réclamation demandons au nom des salarié·e·s d'OVH,

- les mesures de délégation ou de suppléance prévues
- la stratégie de la direction et les dispositifs existants pour se prémunir contre les risques liés à cette concentration de fonctions.
- Cette demande s'inscrit dans une logique durable de protection de l'entreprise et de ses salariées.